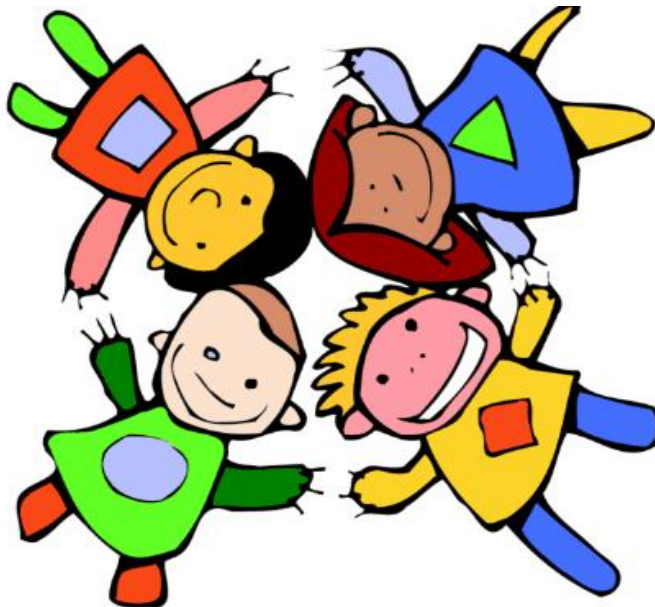




Accueil de loisirs
Les P'tits Amis de Seraincourt
63 rue Normande
95450 Seraincourt
Tel :0617105401
clshseraincourt@orange.fr

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2019



SOMMAIRE

1/ CONTEXTE DE L'ACM

1/ CADRE DE VIE

2/ PERIODES DE FONCTIONNEMENT

3/ PUBLIC ACCUEILLI

4/ DESCRIPTIF DES LOCAUX

5/ PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

2/ L'ORGANISME : PROJET EDUCATIF

3/ LES OBJECTIFS VISES PAR NOTRE ACM

4/ROLES ET RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTES PERSONNES AMENEES A EVOLUER SUR NOTRE ACM

5/FONCTIONNEMENT

6/EVALUATION DU PROJET

7/ANNEXES

1/Contexte de l'ACM

1-1/CADRE DE VIE

Le centre de loisirs se situe sur la commune de Seraincourt situé dans le Val d'Oise. Il est implanté dans un milieu rural. Il est géré par une association : Les P'tits Amis de Seraincourt composée d'un bureau comprenant un président, un vice-président, une secrétaire et une trésorière.

Le centre de loisirs accueille des enfants domiciliés de préférence sur le territoire de la Communauté de communes Vexin Centre

1-2/PERIODE DE FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année et pendant les vacances scolaires à l'exception des deux semaines des vacances de Noël et de quatre semaines pendant les vacances d'été. Le centre de loisirs accueille les enfants de 11h30 à 18h30 le mercredi et de 8h00 à 18h30 pendant les vacances.

1-3/ PUBLIC ACCUEILLI

Le centre de loisirs peut accueillir jusqu'à 68 enfants de 3 à 12 ans au sein de trois groupes différents, un groupe d'enfants dont l'âge varie de 3 à 5 ans, dont les locaux se situent au sein même du centre de loisirs, un groupe d'enfants de 5 à 7 ans, dont le lieu de vie se situe dans l'école qui jouxte le centre de loisirs et un groupe d'enfants de + de 8 ans occupant la salle polyvalente attenante au Centre de Loisirs.

1-4/ DESCRIPTIF DES LOCAUX

Le centre de loisirs est implanté au 63 rue Normande. C'est un bâtiment communal, en bordure d'un parc composé d'espaces verts et d'installations sportives.

Le bâtiment se compose de deux étages.

L'accès dans les locaux maternels se fait par le rez-de-chaussée, où se trouve « l'accueil » et les salles d'activités (coin calme, lecture, coin activités peinture, coin dînette et tapis de voiture). A l'étage, on trouve des pièces exclusivement réservées aux adultes (bureau, local animateurs, divers rangements)

L'accès dans les locaux élémentaires se fait par la porte de l'école puisque les 5-7 ans sont accueillis sous le préau de l'école de Seraincourt que nous pouvons spécialement aménagés pour les enfants.

L'accès à la salle polyvalente (groupe des + 8 ans) se fait par la cour de l'école.

On trouve, à l'extérieur, des espaces verts clos dont une partie est aménagée en potager, une grande cour et un espace de jeux.

De plus la mairie de Seraincourt nous met à disposition le dortoir de l'école.

Le restaurant scolaire accueille les enfants du centre de loisirs au moment des repas. Il est situé à proximité du centre de loisirs.

1-5/ PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe se compose d'une directrice, d'une adjointe et de quatre animateurs. Les animateurs sont permanents sur la structure.

Directrice : Mme DERNONCOURT Chrystel (Educatrice de Jeunes Enfants).

Directrice adjointe et animatrice : Mlle MONTREUIL Laetitia (stagiaire BAFD).

Animateur(trice)s : RAMAMONJISOA Cathia (BAFA)
MORGANE HERVIOU (BAFA)
NOEMIE BONGIBAULT (stagiaire BAFD)
ALEXIA DEGROS
VALENTIN LEFRANC (Stagiaire BAFA)
ANALIDA GOUVEIA (BAFA)

2/ L'Organisme : Projet éducatif

Pour l'association Les P'tits Amis de Seraincourt, le centre de loisirs participe à trois fonctions fondamentales : d'une part, il constitue un service de garde collective des enfants utile aux parents, en particulier lorsque ces derniers travaillent. Le centre de loisirs doit donc assurer dans son fonctionnement tous les éléments de sécurité matérielle et affective des enfants qui lui sont confiés. D'autre part, il constitue un service d'accueil et d'activités pour les enfants, adaptées à leur âge et à leurs besoins, en outre susceptibles de retenir leur attention. Enfin, il participe à une mission éducative favorisant le développement des enfants en continuité avec les autres acteurs de l'éducation, notamment les familles et l'école.

Aussi, et afin de répondre à ces trois fonctions, le centre de loisirs doit s'engager à :

- Favoriser les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre.
- Construire, de manière permanente entre les animateurs et les enfants, une relation éducative basée sur les projets,

actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (âge, compétences, besoins).

- Organiser un espace fonctionnant selon les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
- Procurer un service aux parents qui demandent une prise en charge de leurs enfants pendant leur temps de travail.
- Donner à l'enfant une occasion privilégiée de passer d'heureux moments de détente et de vacances en répondant au mieux à ses besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement.

De plus il est important que l'accompagnement des enfants au sein du centre de loisirs prenne en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en développement, dans le respect des différences. Il repose sur des valeurs démocratiques, et favorise l'accès à la citoyenneté de chaque enfant. Dans cette optique, le centre de loisirs s'impose de :

- Respecter et garantir les Droits de l'Enfant dans leurs intégralités.
- Considérer l'enfant comme une personne ayant son originalité, sa vie propre, ses besoins de rêves et d'aventures, pouvant participer pleinement à la vie du centre (choix des activités, aménagement de l'espace en fonction des besoins, temps de rangement, prise d'initiatives, de responsabilités...)
- Stimuler une ouverture vers l'autre et faciliter la communication, chacun devant s'exprimer librement dans le respect de l'autre en toute circonstance.

- Mettre au point les conditions qui permettent une bonne qualité de vie :

- * au niveau de l'enfant (sécurité physique et affective)

- * au niveau du groupe (une bonne et saine ambiance)

- * au niveau du centre de loisirs (personnel, locaux, matériel).

3/ Les Objectifs visés par L'ACM

Le centre de loisirs travaille sur plusieurs objectifs :

Objectifs sur le relationnel :

- Objectif général : travailler le relationnel entre les enfants.

- Objectifs opérationnels : travailler la cohésion du groupe et la non compétitivité.

- Moyen : le matin pendant le temps de l'accueil et l'après-midi après le goûter des jeux de coopération seront proposés.

- Objectif général : permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe.

- Objectif opérationnel : être capable de « dire » et de « faire ».

- Moyens : -les règles de vie sont rédigées ensemble et affichées sous forme de dessins.

- temps de parole pour chacun lors des réunions
- activités d'expressions (théâtre, mime, poésie...).

Objectifs sur la vie quotidienne :

-Objectif général : travailler la citoyenneté des enfants.

-Objectif opérationnel : développer la participation active des enfants dans l'organisation de leurs loisirs.

-Moyens : * Mise en place d'une boîte à idées qui sera ouverte en présence des enfants pendant le temps de réunion chaque mercredi. Les animateurs prendront soin de dialoguer avec les enfants sur les idées exprimées et y répondront par leurs mises en place au cours de l'année dans la mesure du possible. Si leur réalisation n'est pas possible, les animateurs prendront soin d'en justifier les raisons aux enfants.

* Préparation du planning en concertation avec les enfants

* L'organisation de certains ateliers sera mise en place de façon à permettre aux enfants les plus motivés de développer des compétences techniques ou d'organisation afin qu'ils puissent gérer seuls ces espaces et transmettre leurs savoirs (ex : la ludothèque, l'atelier informatique...).

* Mise en place d'ateliers tournants.

* Possibilité de ne pas participer à une activité et d'en mener une autre dans la mesure du possible.

* Les places ne sont pas limitées dans les ateliers, pour cela un animateur volant se joint au groupe le plus nombreux.

-
- Objectif général : travailler l'autonomie des enfants
 - Objectifs opérationnels : permettre à l'enfant de développer son autonomie dans sa vie quotidienne.
 - Moyens : réorganisation des locaux en fonction des envies et des besoins des enfants.

Les activités :

Cette année nous avons décidé de travailler autour de la thématique de l'image.

Plusieurs activités seront ainsi proposées :

- ateliers autour du cyanopé
- ateliers autour des illusions d'optique
- création d'un roman-photo

De plus cette année nous travaillerons en partenariat avec l'association « moteur on tourne » pour la réalisation d'un film d'animation.

Nous poursuivrons aussi nos activités habituelles :

- sorties au cinéma de Meulan les Mureaux.
- mise en place de moments de rencontre et de partage avec les parents : Spectacle de fin d'année, kermesse de fin d'année avec la crèche...
- ateliers cuisine avec confection de repas et de pâtisserie.
- visites régulières à la Bibliothèque.

4/ Rôles et relations entre les différentes personnes amenées à évoluer sur cet ACM

ROLES

L'organisateur :

- définit les grandes orientations éducatives du centre de loisirs.
- met à disposition de la directrice du centre un budget de fonctionnement annuel.

La directrice du centre et/ou son adjointe :

En accord avec les orientations éducatives de l'organisateur, la directrice construit un projet pédagogique, véritable cadre de l'action de l'équipe dans son ensemble.

Les fonctions de la directrice du centre :

- Educative : conception du projet, organisation de la vie sociale.
- Animation de l'équipe, formation des stagiaires, relations extérieures.
- Gestion : financière, sanitaire, alimentaire, administrative.
- Communication : avec les animateurs, le personnel technique, les enfants et les familles.
- Sécurité : garant du respect des normes et des réglementations jeunesse et sport. Forme et contrôle son personnel de manière très rigoureuse.

La responsable du centre rend compte de son activité personnelle à l'organisateur. Elle suggère des mesures qui lui semblent propres à améliorer le fonctionnement du centre.

De plus c'est elle qui assure le rôle et les fonctions de l'assistant sanitaire.

L'équipe d'animation :

- L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants.

-Il associe les enfants à l'organisation de la vie collective et à l'animation de la vie quotidienne.

-Il assure la sécurité physique et morale et affective des enfants dans la vie quotidienne et pendant les activités. Il assure auprès d'eux une présence continue.

-Il suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.

-Il s'engage à respecter les modalités de fonctionnement.

L'équipe technique : L'équipe technique est responsable de la bonne tenue du centre dans son ensemble.

Bien que sa tâche, plus technique, l'amène moins au contact direct des enfants, il va de soi que, tout comme le personnel de l'animation, celle-ci est avant tout au service des enfants.

RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES

Les relations du directeur :

Avec les animateurs

- Les informer du projet éducatif, de la législation.
- Les accompagner dans leur projet.
- Les former
- Leur donner les moyens matériels pour pouvoir réaliser leurs projets.

- Etre le médiateur lors de conflits non résolus.

Avec les familles

- Les informer

Les relations de l'animateur :

Avec les enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à pour proposer des activités de loisirs aux enfants

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

5/ Fonctionnement

La volonté du centre de loisirs est d'aménager la vie quotidienne de sorte qu'elle respecte les enfants en tant qu'individus, tout en assurant un rôle de repère dans la vie collective. Dans cette optique, l'équipe d'animation doit tenir compte de l'âge et des disponibilités de chacun en toute circonstance, mettre en place des actions permettant d'alterner les temps forts et les temps calmes, tout en rendant ce système le plus agréable à vivre.

1/Une journée type le mercredi

8h45 à 10h30 : Réunion d'équipe

10h30 à 11h15 : pause

11h45 : accueil des premiers enfants de Seraincourt

12h40 : Les enfants des communes d'Avernes, de Longuesse, de fremainville, de vigny arrivent en car.

13h00 repas

14h00 temps calme

14h 30 début des activités

16h00 goûter

16 h30 Accueil du soir et espace de jeux permanents.

18 h30 Fermeture du centre.

18 h30 à 18h45 Rangement

2 - Une journée type pendant les vacances scolaires

- 8 h Accueil. Espace de jeux permanents.
- 9 h30 Début des activités et jeux organisés.
- 12 h Repas
- 13 h Temps calme
- 13h à 14h Pause des animateurs par roulement.
- 14 h Début des activités et jeux organisés, sieste éventuelle.
- 16 h Goûter
- 16 h30 Accueil du soir et espace de jeux permanents.
- 18 h30 Fermeture du centre.
- 18h30 à 18 h45 Rangement

3 - L'accueil du matin

Il se fait en présence des parents dans les salles d'activités, où tout est mis en place pour que la séparation ne soit pas vécue comme une déchirure (sourire, paroles agréables, suggestion de jeu, dessin ou autres). Les animateurs doivent cerner les désirs du moment, afin de combler ceux-là au mieux. L'accueil se fait dans les espaces

permanents où les parents peuvent être acteurs de ce temps d'adaptation en cas de difficulté.

Les animateurs sont à l'écoute de toutes les inquiétudes des parents face au déroulement de la journée et sont là pour les rassurer et les informer. De la même façon, ils prennent note des informations des parents concernant leurs enfants (état de santé, soucis éventuels, informations administratives, etc.)

Dès l'arrivée d'un nouvel enfant sur le centre, une visite très complète est faite avec lui afin que celui-ci se familiarise avec les locaux et avec leur utilisation ; le rôle de chacun et les règles de vie du centre lui sont expliqués. Ainsi, il pourra s'épanouir au plus vite au sein de ce nouvel espace de vie. L'enfant peut ensuite aller dans sa salle pour y déposer ses affaires et se rendre dans un espace de jeu qu'il a choisi.

Les parents sont eux-mêmes invités à visiter le centre lors de leur premier jour. Les informations d'ordre administratives leurs sont communiquées, et l'équipe pédagogique s'efforce de répondre, dans la mesure de ses compétences et de ses connaissances, à toutes les questions qu'ils peuvent se poser.

Lorsque tous les enfants sont arrivés, un rangement et un nettoyage collectif sont organisés.

Ensuite une réunion est mise en place. C'est à ce moment que l'on expose le programme de la journée, avec des ateliers au choix sur la matinée et des activités dans l'après-midi ; grâce à ce temps d'échange, des modifications peuvent être apportées en fonction des envies de chacun, dans la mesure du possible.

4- Les activités, les jeux, les sorties

Des activités, des jeux ou des sorties sont proposées.

5- Le repas du midi

Les enfants déjeunent au restaurant scolaire. Les maternels partent un peu avant les plus grands, pour s'installer à table dans les meilleurs conditions. Petits et grands mangent à la même table, ainsi les primaires peuvent avoir à la table des responsabilités pour s'occuper des maternels. Les enfants sont servis à table par le personnel technique du restaurant scolaire. Les animateurs mangent à une table avec les enfants. Nous souhaitons responsabiliser les enfants c'est pourquoi nous les invitons à débarrasser leur table à chaque fin de repas.

6 - Le repos

Un temps calme est prévu pour tous les enfants après le repas. Pour les plus jeunes, ou pour ceux qui en manifestent le besoin, une sieste est organisée dans le dortoir de l'école. Un animateur se charge de sortir les matelas, coussins et couvertures dont le centre est pourvu, et prend soin d'initialiser la sieste par un conte, ou de la musique douce. La sieste se fait sous la vigilance constante de l'animateur, cette présence étant indispensable en cas de cauchemars ou autres besoins de l'enfant.

Nous invitons les enfants qui ne dorment pas à participer à des activités ou des jeux calmes. C'est notamment le moment idéal pour initier les enfants à la lecture, au moyen de contes, d'histoires, ou de livres que les enfants peuvent lire seuls ou à plusieurs.

7- Les activités les sorties les jeux

Des activités, des jeux, des sorties sont proposées.

8- Le goûter

Vers 16 h 00 un animateur se charge de la préparation du goûter. Celui-ci peut-être pris en grand groupe ou en plus petit. Le cas échéant, il vient en conclusion d'un grand jeu, et devient le moment de partager un trésor tous ensemble, ou de déguster le résultat d'un atelier cuisine.

9- Le départ du soir

Moment important de la journée pour les parents et les enfants, c'est un temps d'échange et d'information, sur le bon déroulement de la journée et la présentation des ateliers, activités ou sorties.

C'est pourquoi, après le goûter, vers 16h30 les animateurs orientent, discutent, informent les parents sur la journée. Un "espace" parent a été mis en place à l'entrée du centre de loisirs, où sont affichées ou mises en évidence les informations essentielles concernant les enfants et le fonctionnement du centre. L'accueil du soir est un moment fondamental de la journée, car à travers le comportement de leurs enfants, les parents ont le reflet de la journée passée au centre de loisirs.

Lors de ce temps des animations sont proposées comme chants, contes, jeux de société

10-Les soins

Les soins sont prodigués en accord avec la directrice et la directrice adjointe. Ils sont enregistrés dans un cahier d'infirmierie. Aucun médicament ne peut être administré aux enfants même avec la présence d'une ordonnance.

11-Règlement intérieur

Un règlement intérieur est rédigé par le bureau en collaboration avec la directrice, il est distribué à toutes les familles lors de leurs inscriptions.

6/ Evaluation du projet

Un suivi régulier, des animateurs et des activités permettra de réaliser au mieux ce projet pédagogique.

Divers outils seront utilisés à cet effet :

-pour les activités : réunion de concertation et de préparation des plannings le mardi matin tous les quinze jours.
Evaluation de la réalisation des objectifs des projets avec grille de

cotation (objectif(s), critère (s) d'évaluation, indicateur quantitatif et qualitatif) avec production de bilans.

-pour les animateurs : retour sur leur pratique pendant la réunion du mercredi matin. Evaluation individuelle tous les 6 mois avec des outils adaptés.